

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 7 février 2023

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET

Présentation et
vote du budget
primitif 2023 de
la résidence
autonomie
Eugène Robin

Nota- Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette délibération
mise en ligne sur
le site de la ville
le

17 FEV 2023

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
1^{er} février 2023

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février à 18h00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Chantal HUET, Maryse SERVAIS et Mila CANAS
Messieurs Marc REMOND et Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Madame Evelyne LE BRAS donne pouvoir à Madame Sylvia CERIANI
Monsieur Michel TYRE donne pouvoir à Madame Françoise NORDMANN
Monsieur David POTREL
Madame Arlette VALERE

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Pour l'année 2023, la résidence autonomie Eugène Robin a sollicité une subvention d'équilibre au CCAS d'un montant de 83667,82 €, au regard des résultats de l'exercice 2022 qu'il est proposé de réaffecter.

Vous trouverez dans le tableau récapitulatif suivant, le rappel des sommes inscrites par section d'investissement et de fonctionnement du budget primitif 2023 de la résidence.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	39567,72	297119	336686,72
Recettes	39567,72	297119	336686,72

Groupe 1 Dépenses afférentes à l'exploitation courante	42 612,00 €
Groupe 2 Dépenses afférentes au personnel	155 000 €
Groupe 3 Dépenses afférentes à la structure	99 507 €
Total dépenses de fonctionnement	297 119,00 €

Groupe 1 Produits de la tarification	191 000 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	96 079,82 €
Groupe 3 Produits financiers et produits non encaissables	
ROO2 solde d'exécution reporté	10 039,18 €
Total Recettes de fonctionnement	297 119,00 €

18 Emprunts et dettes assimilés	5 000 €
20 Immobilisations incorporelles	6 000 €
21 Immobilisations corporelles	28 568 €
Total Dépenses investissement	39 567,72 €

029 Autres ressources	146 €
165 Dépôts et cautionnements reçus	10 000 €
28 Amortissement immobilisations	8 361 €
R001 Solde d'exécution reporté	21 060,72 €
Total recettes d'investissement	39 567,72 €

Il est présenté en annexe, la maquette du budget primitif 2023 de la résidence Eugène Robin.

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 de la résidence autonomie Eugène Robin qui s'élève en dépenses et recettes de fonctionnement à 297 119 € et en investissement à 39 567,72 € en dépenses et en recettes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp le 8 février 2023



Le Maire,
Présidente du CCAS,

[Signature]
Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

[Signature]
Lucile DREVET